



Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor

Rue de Bellevue

22520 BINIC

Tél. : 02 96 73 38 25

Fax : 02 96 73 64 81

Mél : cdv22@wanadoo.fr

<http://www.cdv22.com>

<http://www.nautisme-cotesdarmor.com>

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CDV 22 BINIC SAMEDI 20 JANVIER

Conformément à l'information diffusée dans les clubs dans les délais réglementaires prévues dans le code des lois associatives l'assemblée générale du CDV a eu lieu le samedi 20 janvier 2007 dans les locaux de la salle municipale l'ESTRAN à BINIC.

=====

A 15h10 Mr Laurent DELMAS Président du CDV 22 ouvre la séance.

Sont présents ; Mr DERIAN.(vice président cg en charge des sports) Mr BATARD (maire de Binic)
Mme Graille (ddjs) Mr l'Administrateur des affaires maritimes.

Le président excuse l'absence de Michel KERHOAS, retenu pour raisons familiales.

20 clubs sont représentés : C.N Plérin, CV Erquy, CN Pléneuf, CN St Cast, CN St Jacut, YC Trébeurden, CN Trégastel, CN Binic, ASN Perros, BN Ile Grande, EV Port-Blanc, CN Lancieux, CN Trieux, EV Trébeurden, CMV St Briec, CN Rance Frémur, CN Perros-Guirec , CN Loguivy , SN St Quay Portrieux , Binic Loisirs Nautiques.

21 clubs sont absents : CN Leff, CN Erquy, Hippocampes du Moulin, Club d'Evran, EV Fréhel, CN Albatros, CN Jugon, YC Trieux, Loguivy Canot Club, EV Louannec, EV Merdrignac, BN Guerlédan, CN Paimpol, SR Perros-Guirec, CN Glénans, YC Pléneuf , CN Plestin Les Grèves, CN Bréhec, , CV St Quay Portrieux, CN Tréguier, ANAS Tréveneuc.

63 voix représentées

=====

Mr DELMAS en fin de lecture de son rapport moral annonce qu'il démissionne du poste de Président mais qu'il reste au conseil d'administration . cette décision est motivée par une impossibilité de réaliser les missions pour lesquelles il a été élu.

A 15H45 Mr Jean Yves LE FAILLER trésorier fait lecture du rapport d'activité en matière de comptabilité et de gestion du personnel.

Les comptes de l'exercice 2006 sont présentés par le cabinet comptarmor qui a délégué Madame FARAMAIN (orthographe à vérifier) et qui fait une présentation comptable de l'exercice.

L'exercice est positif pour 2ke. En contrepartie si l'on fait la balance entre ce que doit le comité et ce que possède le comité nous présentons un déficit de 19k€ (situation identique à 2005)

Le budget prévisionnel 2007 est présenté avec un solde positif de 2500 €

De nombreuses questions sont posées en particulier par Mr Olivier BOVYN (CVB Erquy) et par Mr Christophe OOGHE, Mr SOUFFLET, Mme Boiron Layus (ev trebeurden)

Le Président de séance, le trésorier, le cabinet comptable répondent à ces questions dans la plus grande clairvoyance et transparence.

A 16H40 ,Le Président passe aux votes concernant le quitus moral et financier, ainsi qu'au vote de la cotisation 2007.

Le rapport moral est adopté (1 voix contre, 2 abstentions, 60 voix pour)

Le quitus au trésorier concernant l'exercice est adopté (1 voix contre 2 abstentions, 60 voix pour)

Le vote de la cotisation à 180€ est votée (7 voix contre, 5 abstentions, 52 pour)

L'assemblée générale est poursuivie par le rapport des commissions (sportive, développement, arbitrage, formation, école), donnant lieu à des échanges ou précisions des élus référents (voir document d'AG)